

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 décembre 2014

**Rapporteur :
Monsieur Allain LE ROUX**

N° 25

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 19/12/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/12/2014
(accusé de réception du 19/12/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Associations socio-éducatives, socioculturelles et culturelles
Avances sur subventions 2015**

Il est proposé de verser aux associations conventionnées avec la ville de Quimper une avance sur les subventions de fonctionnement 2015 pour leur permettre de mener à bien leurs activités dès le début de l'année 2015. Cette avance est égale au tiers du montant de la subvention accordée en 2014. L'enveloppe globale allouée aux avances sur subventions s'élève à 1 779 976 €.

Afin de permettre aux associations conventionnées avec la ville de Quimper de mener à bien leurs activités dès le début de l'année 2015, après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à verser à chacune d'elle une avance sur les subventions de fonctionnement 2015. Cette avance est égale au tiers du montant de la subvention accordée en 2014.

Acteurs socio-éducatifs et socioculturels :

Bénéficiaires	Montant	Imputation budgétaires
MPT d'Ergué Armel	192 048 €	422.6574.710.7102
MJC de Kerfeunteun	102 068 €	
MPT de Penhars	213 839 €	
MDQ du Moulin Vert	60 675 €	
Centre des Abeilles	26 153 €	
Espace Associatif	104 537 €	

Acteurs culturels :

Bénéficiaires	Montant	Imputation budgétaire	
Régie d'exploitation cinématographique Art et Essai	41 667 €	314.657364.33	
Gros plan	81 267 €	33.6574.810	
Théâtre de Cornouaille	636 731 €		
Ti Ar Vro	34 057 €		
Très Tôt Théâtre	118 947 €		
Balles à Fond	16 623 €		
Festival de Cornouaille	65 000 €		
Aprem'Jazz	6 333 €		
Les Polarités	68 921 €		
TEEM	11 110 €		
Le Quartier	116 382 €		322.6574.810

Le maire,

Ludovic JOLIVET